

I. Définition

- Les reprises nominales et pronominales sont des procédés qui servent à évoquer **des éléments** (personnes ou choses) **dont on a déjà parlé** dans un texte mais en les désignant différemment.

- Ces procédés permettent d'éviter les répétitions, d'enrichir le sens des textes en ajoutant des explications, de livrer un point de vue sur un personnage, un lieu ...

Ex : *Une femme* abominable, un vrai *démon*, met au jour chaque année, volontairement, des *enfants* difformes, hideux, effrayants, des *monstres* enfin ; *cette mère* les vend aux montreurs de phénomènes. Ces affreux marchands viennent s'informer de temps en temps si *la femme* a produit quelque *avorton* nouveau, et, quand le sujet leur plaît, ils l'enlèvent en payant une rente à *la mère*. *Elle* a onze *rejetons* de cette nature.

D'après Maupassant, *La Mère aux monstres*, 1883

II. Les reprises nominales

- Une reprise nominale reprend un élément par un **nom** ou un **groupe nominal** : *une femme*, *un démon*, *cette mère*.

- En principe, un élément est désigné la première fois par un **nom propre** ou par un **nom commun** précédé d'un article indéfini : *une femme*.

- Les reprises nominales peuvent consister à :

- **Répéter** un nom précédé d'un autre déterminant : *cette mère*, *la mère*.
- **Utiliser un synonyme** : *des enfants*, *des rejetons*.
- Utiliser un groupe nominal qui **apporte une information nouvelle** : *les montreurs de phénomènes*, *ces affreux marchands*.
- Utiliser un groupe nominal qui **livre un autre point de vue**, mélioratif ou péjoratif : *des enfants*, *des monstres*.

- Les reprises nominales peuvent reprendre :

- Un groupe verbal : *La femme a accouché*. *Les marchands ont appris la nouvelle*.
- Une proposition ou une phrase : *La femme vend ses enfants*. *Cette pratique est abominable*.

III. Les reprises pronominales

- Une reprise pronominale reprend un élément par un **pronom**. Comme reprises pronominales, on peut utiliser, par exemple, des pronoms :

- Personnels : *La femme met au monde des monstres puis les vend*.
- Démonstratifs : *Elle a vendu ses enfants ; ceux-ci sont montrés à la foire*.
- Relatifs : *La femme met au monde des enfants qu'elle vend*.
- Indéfinis : *Cette histoire vous paraît abominable mais tout est vrai*.

Il faut veiller à ce que le pronom utilisé désigne clairement un des éléments repris : *La femme met au monde une fille. Celle-ci* (et non *Elle*) *tombe rapidement malade*. Le pronom personnel *elle* peut désigner la mère ou la fille : le pronom *celle-ci* renvoie au dernier nom cité.

- Cas particuliers : **ce (c')**, **cela (ça)** peuvent reprendre toute une phrase ou une proposition : *Qu'une femme vende ses enfants, cela est difficile à croire*.